

LA POSTE de Wavre 1

Que ce passe-t-il à la POSTE ?????

Le 26 janvier 1988 (eh oui déjà!!) était publié, en annexe de l'ordre de service n° 27/ 5.2.1.1 / I-1, l'arrêté ministériel du 9 décembre 1987 portant réorganisation des services postaux. Il créait 65 bureaux de poste centralisateurs, dénommés "BDA". Il leurs étaient adjoints des bureaux distributeurs avec service de jour, dénommés "BDB". Cet arrêté signé par Mme P. D'HONDT verra la mise en place de treize modules ainsi que l'équipement pour le tri postal fourni par Alcatel-Bell Telephone.

Le remplacement du ministre (d'une autre famille politique notamment) d'une part et la nouvelle loi sur l'autonomie de certains services publics dont la Régie des Postes vont provoquer une nouvelle mouture sous la forme de l'arrêté ministériel du 19 décembre 1988.

Que trouve-t-on dans cet arrêté ?

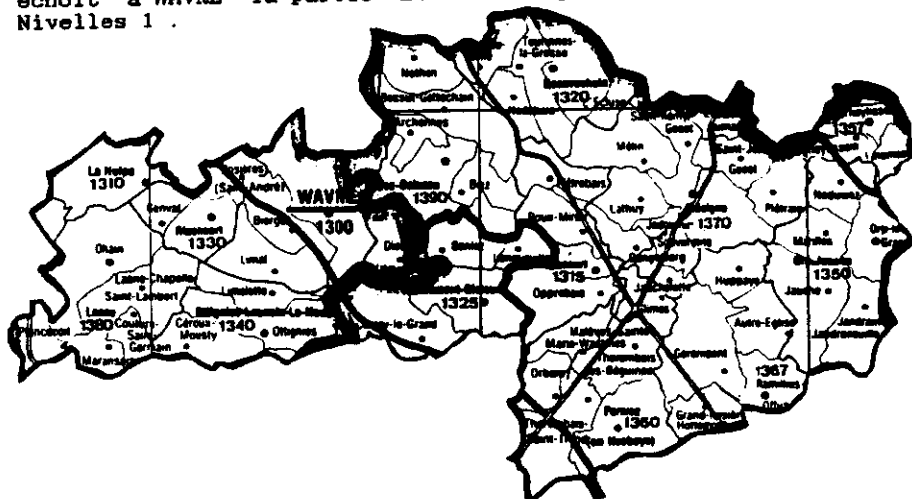
il est question de "GROUPE" au nombre de "66" comprenant :

a) un Bureau de Poste Principal doté de la distribution et d'un service continu 24h/24. Cet office fonctionne, en ce qui concerne la collecte, le tri et le transport du produit postal, comme plaque tournante pour le groupe de cantons postaux. Il joue un rôle de coordination pour les relations commerciales et assure la gestion du personnel des employés en service général pour son propre canton postal ;

b) un groupe de Bureaux Distributeurs avec service de jour, qui dépendent du Bureau de Poste Principal pour la réception et l'expédition du courrier.

Et WAVRE dans ce chambardement ?

Pour la province du BRABANT, si l'on retire le GRAND BRUXELLES (scindé en 5 groupes) le reste du territoire est divisé en deux groupes, deux coté néerlandophone et deux coté francophone. Il échoit à WAVRE la partie EST tandis que l'ouest est attribué à Nivelles 1.



voici reporté sur une carte administrative d'avant la réforme "POSTE 1990" la couverture géographique du groupe de WAVRE 1. Il apparait immédiatement la fusion de l'ancien canton de WAVRE avec celui de JODOIGNE (5900) et une partie (Chaumont-Gistoux) de GEMBOUX qui disparaît d'ailleurs sous cette appellation et est lui-même intégré à NAMUR 1

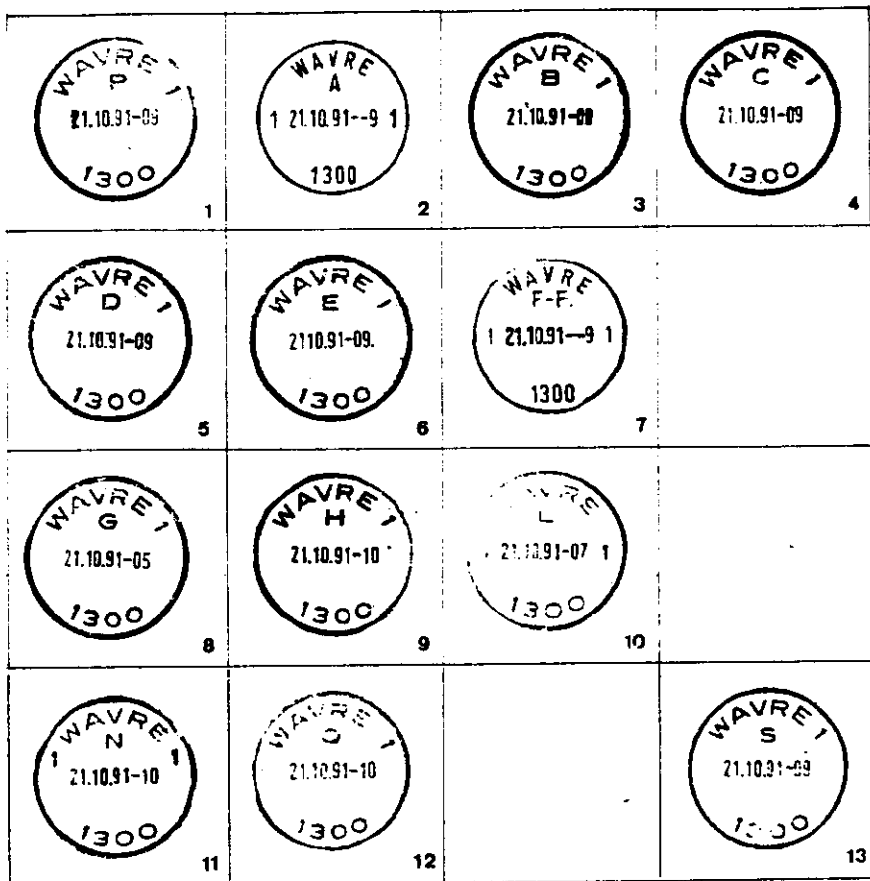
Voici également dans le détail les onze différents bureaux
DISTRIBUTEURS et les bureaux qu'ils desservent eux-mêmes :

Groupe de MAYER 1		Bureaux Distributeurs		1360 Perwez		1360 Perwez	
Bureau Poste Principal							
MAYER 1							
1300	Neuve 1	Wavre 1	1300	1300	1360	Perwez	Perwez
		Wavre 2	1300	1300			
		Bierges	1301	1301			
		Lisal	1350	1300			
1310	La Hulpe	La Hulpe	1310	1310			
1315	Incourt	Incourt	5973	1315			
		Oppebais	5974	1315			
		Pistrebais	5976	1315			
		Fours-Miroir	5971	1315			
1320	Beauvechain	Beauvechain	5991	1320			
		Hanne-Mille	5990	1320			
		L'Escluse(Bt)	5999	1320			
		Nodébais	5992	1320			
		Tourinnes-la-Gr	5991	1320			
1325	Chausmont-Gistoux	Chausmont-Gistoux	5990	1325			
		Booles	5983	1325			
		Corroy-le-Gd	5972	1325			
		Dion Valmont	1303	1325			
		Longueville	5975	1325			
1330	Bixensart	Bixensart	1330	1330			
		Rosières	1331	1331			
		Genval	1320	1332			
1340	Ottignies L-L-N	Ottignies	1340	1340			
		Céroux-Mousty	1341	1341			
		Limelette	1342	1342			
		Louvain-la-Neuve	1348	1348			
1350	Orp-Jeuche	Orp-Jeuche	5960	1350			
		Jandrain-Jandremouille	5953	1350			
		Jeuche	5950	1350			
		Merilles	5952	1350			
		Nodues	5961	1350			
		Orp-le-Grand	5960	1350			
		Reinas	1350	1350			
		Felix-les-Caves	1350	1350			
		Héliécine (*)	1357	1357			
		Linséau	5969	1357			
		Neebrylissam	5918	1357			
		Opheyfissam	5919	1357			

REMARQUES: Vous trouvez chaque fois l'ancien code postal suivi du nouveau.

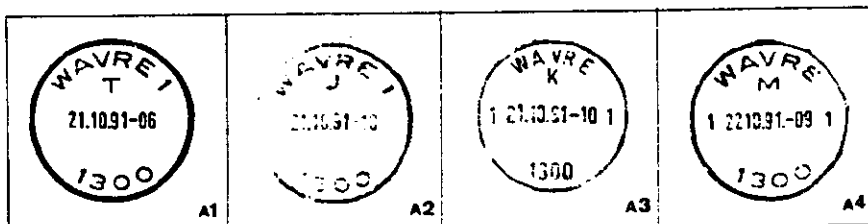
Toutes les indications sont données par les responsables postaux au
beaucoup de réserves et vous devez en tenir compte dans vos études .

Avec WAVRE 1 nous avons la chance de n'avoir pas changé de code postal et, de ce fait, les timbres à date actuels peuvent donc être répertoriés avant la mise en service du B.P.P., voici leur empreinte et leur destination :



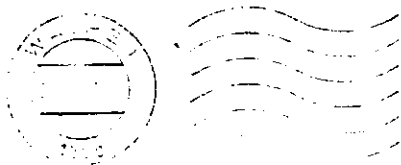
- (1) Percepteur (2) Adjoint du Percepteur (3) Comptable
 (4) Sous-Comptable principal (5) guichet N°2 (6) guichet N°3
 (7) guichet N°4 (8) abonnements (9) et (10) encaissements
 (11) guichet renfort (12) DEPART (13) réserve .

Nous allons être amenés à parler des services "TAXI-POST" et "EMS" aussi en voici déjà les timbres à date manuels :



(A1) motorisation (A2) (A3) (A4) taxipost

Nous ne serions pas complet si nous omettions les empreintes MECANIKES dont voici celle produite par la machine de marque (Heinrich H.) "KLUSSENDORF" (BERLIN). Il s'agit du modèle 637 qui succède aux modèles 270 & 280. Elle traite entre 24.000 et 30.000 lettres/heure suivant le format qui est compris entre 80mm et 360mm de long ainsi que 5mm max. en épaisseur. La bande transporteuse avance à la vitesse de 100M/min. (les premiers essais de ce matériel furent effectués à BRUXELLES X le 06/12/1988)



Si depuis déjà quelques années notre courrier est recouvert d'étiquettes diverses, nous ne voulons pas oublier les griffes qui ont résisté au temps et qui apparaissent encore de temps à autre :

TROUVE A LA BOITE 1330NO.339
IN DE BUS SSB 33 NI



TROUVE IN DE BUS
A LA BOITE GEVONDEN

RP



ONREKEND
ONNOONI

T

REMBORSEMENT
TERREKENZENDING

EXPRES
SPOEDBESTELLING

AR

URGENT
DRINGEND

RETOUR A L'ENVOYEUR
AFZENDER TERUG AAN

EXPRES
EXPRESSE
DURCH-EILBOTEN

Enfin WAVRE 1 par sa nouvelle affectation va devoir s'étendre et dans la rue F. LETROYE ce n'est plus possible. Aussi l'équipement d'un bâtiment industriel du parc industriel nord est-il en cours. Il accueillera le matériel de tri, et en voici également les timbres à date manuels :

B1	B2	B3	B4	

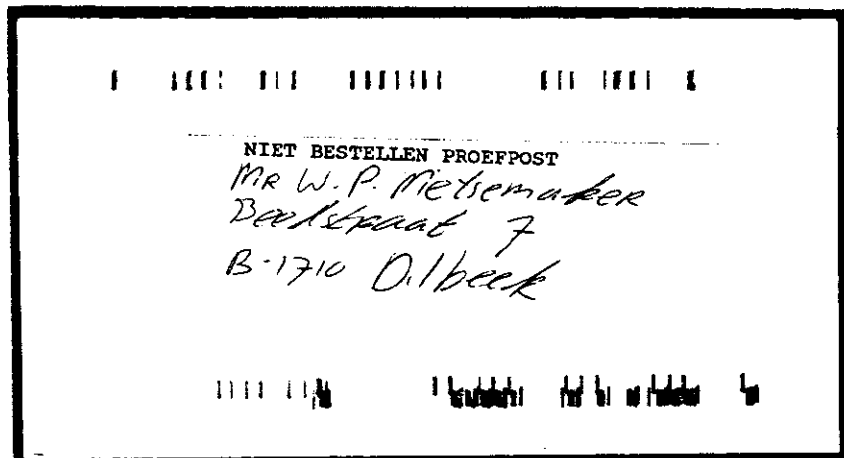
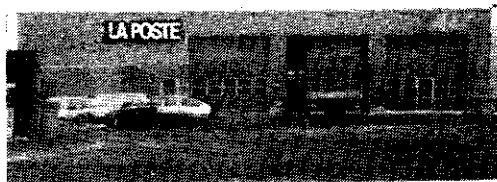
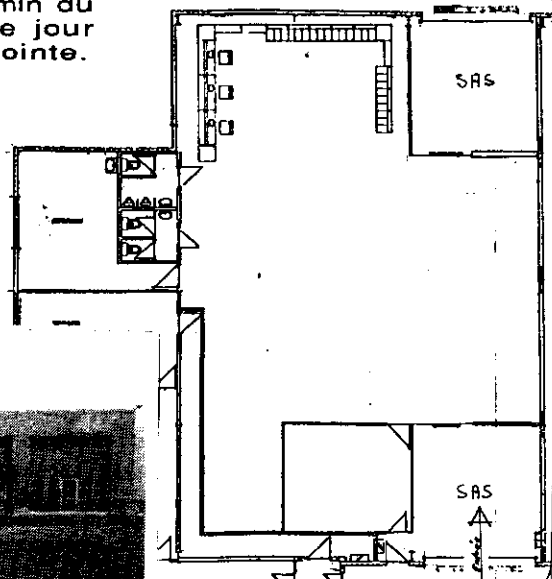
(B1) à (B5) bureau principal du parc industriel Nord.

WAVRE I - BPP (suite 1)

C'est dans une partie du bâtiment de ALT, avenue Gustave Eiffel que s'est installé provisoirement (?) le centre de tri du BPP de WAVRE 1.

Il s'agit d'un local industriel en voie d'aménagement, très bien dimensionné, d'accès des plus aisés, qui va ravir les gros fournisseurs pour qui l'accès de la rue F. Letroye est l'équivalent du chemin du combattant chaque jour en pleine heure de pointe.

Il en sera de même pour les nombreux camions postaux qui vont devoir approvisionner et vidanger à toutes heures en vue du traitement des envois et leur incorporation dans le tri national.



Enveloppe "test de réception" MIP 582 du 6.12.91

LE MATERIEL

La machine qui équipe WAVRE 1 est de marque PHILIPS. Ayant répondu, en 1990, à une demande d'offre ouverte, cette firme a emporté une première commande de 10 systèmes X/06/54 et de 7 systèmes 3/24/0, type qui a été attribué à WAVRE 1. De quoi s'agit-il ?

Cette fourniture est basée sur le "Système Compact PS 1090", il se compose de modules à connecter indifféremment en vue de réaliser des ensembles répondant aux dimensions de n'importe quel bureau et à son attribution dans le tri général du pays.

Le système appelé 3/24/0 par les services de "LA POSTE" comprend :

- 3 pupitres d'indexation compact (PS 1091)
- 8 modules de chacun 3 empileurs de pré-tri (PS 1092)

0 casier de tri.

Chaque module actif est équipé de ses circuits d'alimentation et de son contrôle électronique à microprocesseur.

Cette installation est un bel exemple de la souplesse du système qui se compose de gauche à droite de :

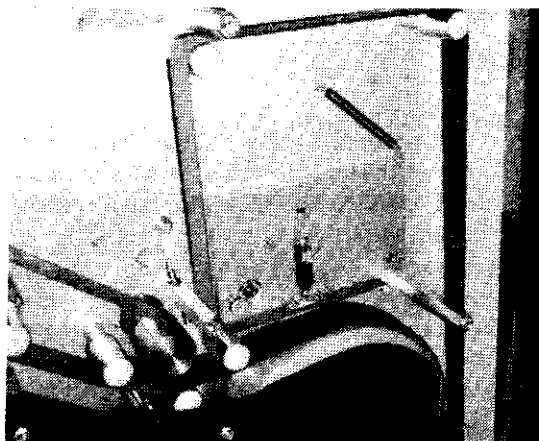
- 1 x PS 1099 module de commande centrale avec terminal
- 3 x PS 1091 pupitre d'indexation avec présentation automatique des envois à indexer
- 1 x PS 1095.X module d'angle droit
- 2 x PS 1095.XX module de raccordement, long. 1 mètre
- 5 x PS 1092 module de pré-tri à 3 canaux de sortie
- 1 x PS 1095.X module d'angle droit
- 1 x PS 1095.XX module de raccordement, long. 1 m.
- 3 x PS 1092 module de pré-tri à 3 canaux de sortie.

Le tout réalisant un "U" permettant la manipulation des caisses de courrier à traiter, (stockées derrière chaque opérateur) et après extraction des casiers de pré-tri dans l'air de travail central.

Le module 1091 est le pupitre d'indexation, le courrier à indexer est déposé manuellement par l'opérateur dans l'empileur d'entrée positionné à sa gauche. Dès que le chemin est libre, un envoi est saisi automatiquement par le mécanisme d'alimentation. Un ensemble de courroies redresse l'enve-



loppe et la présente devant l'opérateur. Celui-ci dispose d'un clavier pour frapper le code postal lu sur l'envoi, il a également la possibilité d'en vérifier l'exactitude en lisant sur l'écran LCD disposé sur le tableau du pupitre, c'est seulement alors qu'il va confirmer l'enregistrement de la destination à l'unité centrale qui va suivre le pli jusqu'à destination et cela en actionnant la touche "MB" transmission. A ce moment, l'envoi reprend son cheminement vers le dispositif d'impression du code opérateur (Marque d'Identification du Pupitre) et de l'index (code à barres rouges) pour certaines destinations seulement. Au-delà de cette imprimante l'envoi, enregistré et mémorisé par le terminal, s'insère dans le flux provenant des autres pupitres composant le système via un convoyeur prin-



Electro-aimant et marteau de l'imprimante à la sortie du pupitre (type 2)

cipal situé au dos du pupitre. On dit alors que le mode de travail est ARYTHMIQUE.

Le premier pupitre, appelé MASTER sélectionne parmi les trois listes de tri proposées l'une d'entre elles qui est imposée aux autres pour respecter l'homogénéité du système. Ce choix apparaît sur le tableau de commande sous forme de 3 boutons lumineux blancs, superposés.

Ce qui intéresse principalement les philatélistes, ce sont le code opérateur, ou **MIP** dans ce cas, (voir document page 5) et l'index. Comme il existe déjà depuis 45 ans du matériel de "ALCATEL-BELL TELEPHONE", le cahier des charges imposait à PHILIPS le même type de représentation afin qu'il y ait conviabilité entre les systèmes, vu que les envois traités sur l'un pouvaient devoir être relus et triés par l'autre. Ce n'est donc qu'à la lecture des **MIP** (nombre composé de deux ou trois chiffres et positionné à gauche de l'index) que l'on pourra différencier les constructeurs et identifier le centre de tri ayant traité l'envoi. Il est intéressant de noter que les plis pour l'étranger ne portent pas de trace de code et d'index, contrairement à ce qui est pratiqué dans certains pays étrangers.

Le module PS 1092 est composé de trois canaux de prétri ou entasseur de sortie, de 300 mm de capacité et leur nombre illimité, seules les dimensions et la configuration des locaux règlent leur nombre.

Pourquoi "PRETRI"? Simplement en opposition à "TRI" car c'est en fonction des ordres reçus par le terminal de la part des opérateurs que l'envoi est dirigé vers tel ou tel entasseur de sortie, tandis que dans la trieuse, c'est la cellule photomultiplicatrice qui, par lecture, décodera l'index pour le transformer en impulsions électriques qui commanderont les différents aiguillages des casiers de sortie de tri. Or dans le système 3/24/0 il n'y a pas de lecteur et c'est, à notre point de vue, regrettable car la capacité de cette belle machine se verrait très fortement augmentée.

J.RENTHONNET

(à suivre)

WAVRE I - BPP (suite 2)

Le convoyeur principal se prolonge jusqu'au dernier casier de sortie et véhicule tous les envois quittant les pupitres qui rencontrent les 24 aiguillages commandés par l'ordinateur. En fonction de la position ouverte ou fermée, l'envoi rempli l'entasseur ou le suivant.



Ensemble de trois pupitres et de 15 canaux.

A noter que l'opératrice sur le pupitre n° 1 est une élève du BPP de Wavre 1, en cours de formation.

Pour Wavre, la répartition des destinations est la suivante:

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------|
| 1. La Hulpe 1310 (NI) | 16. Liège X 4000-4990 (I) |
| 2. Incourt 1315 (NI) | 17. Charleroi X 6000-6596 |
| 3. Beauvechain 1320 (NI) | 5600-5680 / 7100-7191 (I) |
| 4. Chaumont-Gistoux 1325 (NI) | 18. Gent X 9000-9992 / |
| 5. Rixensart "D" 1330-1332 (NI) | 8700-8793 (I) |
| 6. Ottignies 1340-1342 (NI) | 19. Namur X 5000-5590 (I) |
| 7. Louvain-La-Neuve "C" 1348 (NI) | 20. Mons X 7000-7975 (I) |
| 8. Orp-Jauche 1350-1357 (NI) | 21. Libramont X 660-6997 (I) |
| 9. Perwez 1360-1367 (NI) | 22. Leuven X 3000-3475 (I) |
| 10. Jodoigne 1370 (NI) | 23. ETRANGER "A" (NI) s/c |
| 11. Lasne 1380 (NI) | 24. BCH - SKIP |
| 12. Grez Doiceau 1390 (NI) | Brugge X - Oostende X |
| 13. Wavre "B" 1300-1301 (NI) | Kortrijk X - Hasselt X |
| 14. Bruxelles X 1000-1982 (I) | 3500-3990 / 8000-8691 |
| 15. Antwerpen X 2000-2990 (I) | 8800-8980 (I) |
- (NI = non indexé - I = indexé
s/c = sans code).

Chaque entasseur de sortie est pourvu d'une cellule photoélectrique qui indique au préposé à la vidange des casiers, du remplissage de ceux-ci et de l'opportunité d'en prévoir le dégagement. Pour une raison ou une autre si cette opération ne pouvait se faire rapidement, l'ordinateur ferme l'aiguillage du canal incriminé et dirige ces envois sur le canal 24 (rejet) dans lequel une seconde cellule indique le remplissage total de celui-ci et coupe entièrement la machine. Ce dispositif laisse entrevoir qu'il faille une certaine dextérité pour officier en permanence derrière ces entasseurs de manière à ne pas obscurcir le faisceau de ces cellules très sensibles. Gare aux petits comiques. Cette répartition n'est pas figée et il y a fort à penser qu'elle sera revue en fonction de l'expérience de l'exploitation. Etant donné que certains anciens codes sont encore stockés dans l'ordinateur, c'est 3.159 (si l'on compte l'étranger) destinations qui sont mémorisées.

Comme dans beaucoup de machines modernes la partie mécanique est très allégée, propre, utilisant des matériaux composites et les formes s'inspirent des règles ergonomiques les plus pointues, mais c'est à l'électronique que revient le plus grand progrès, ici le module PS 1099 composé d'une unité centrale, d'un écran, d'un clavier et d'une imprimante, véritable cerveau qui gère l'ensemble des opérations.

En plus de la partie exploitation que nous venons de décrire, il peut imprimer des feuilles de statistiques quotidiennes, mensuelles et annuelles en plus de périodes choisies lui données à connaître.

On relève notamment dans ces données, celles concernant : le temps de fonctionnement opérationnel ou non, les envois indexés, avec l'utilisation des touches préférentielles, les rejets, le total traité, la vitesse, les ennuis techniques puisqu'ils apparaissent sous forme de messages sur l'écran LCD des pupitres; comptage par canal de prétri, par pupitre, etc...

Une mine de données qui permettront une bonne gestion et optimiseront le rendement de l'outil.

LA MISE EN SERVICE

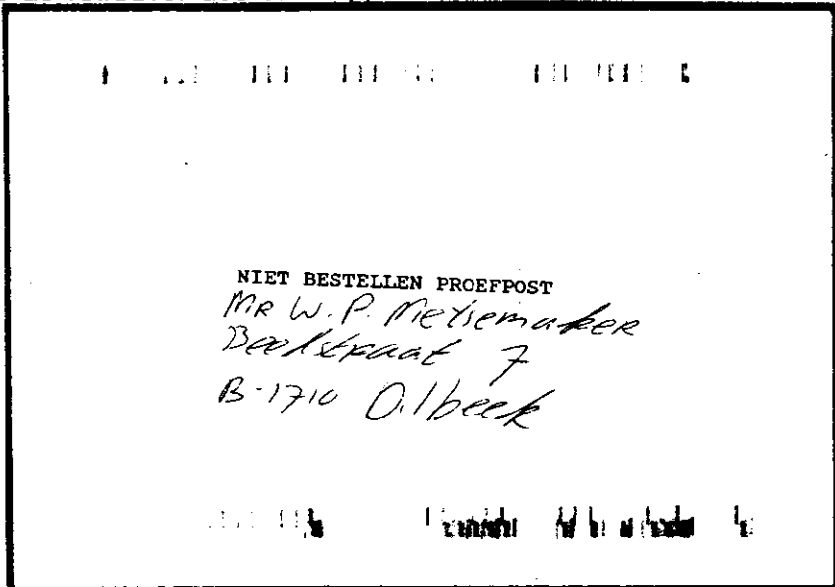
C'est le lundi 2 décembre 1991 que les modules sont arrivés à bord d'un camion spécialisé en provenance de l'usine d'Eindhoven où l'installation réceptionnée a été démontée et emballée pour son transfert.

Mardi
3 décembre
1991, l'équipe des monteurs de Philips Belgique (qui avaient procédé au démontage en usine) a commencé l'assemblage tel un jeu de construction. Mercredi 4 décembre 1991 a servi à para-
chever le montage et



Déchargement du premier pupitre sous la haute surveillance d'un technicien Philips

surtout à effectuer les premiers réglages; il est alors utilisé un courrier fictif, interne au centre et comme il n'y a pas de lecteur il est nécessaire de disposer d'enveloppes adressées et portant un code postal pour en vérifier la destination; elle doit correspondre au plan de tri incorporé dans le pupitre. Il n'est donc pas rare de retrouver des enveloppes test avec plus de dix indexations.



Enveloppe test "à ne pas distribuer"

Jeudi 5 décembre 1991, la grève de la SNCB a retardé d'un jour les tests et la réception du matériel sur site. Les techniciens de l'usine en ont profité pour peaufiner les réglages de toutes natures et vers 17 heures, ils ont testé +/- 2.000 envois de courrier réel sous forme d'imprimés portant timbres préoblitérés ainsi que des affranchissements ordinaires oblitérés à la machine Klussendorf en date du 4.12.91-19. Ce n'est que vendredi 6 décembre vers 1991 vers 9 heures que les essais officiels en vue de la réception ont réellement débuté. Les opératrices étaient trois dames provenant de Bruxelles X Brussel et accoutumées sur les vidéos de ce centre qui entamèrent l'indexation de 1772 envois avant midi. Ce premier quotal provenait des levées de Wavre 1 sous forme d'imprimés. Après midi, ce sont 5312 envois provenant des Bureaux Distributions qui furent traités, dont une grande majorité d'imprimés. Tout ce courrier était oblitéré du 6.12.91.



M. Habran, Percepteur Principal et son futur chef du centre de tri

Pour LA POSTE, M. Stocket de la Direction 4 aidé de M. Jean-Pierre Quartier de la Direction 3 (Formation) ont procédé aux tests et comptages de tout ce courrier afin de rédiger le procès verbal, sous l'œil attentif de M. Habran, percepteur principal de Wavre 1, accompagné de son futur chef du bureau de tri. Toutes ces opérations se sont clôturées vers 16 heures tandis que les contrôleurs comptaient toujours.

Il reste, maintenant que l'outil est en place et réceptionné, la validation officielle (eh oui! c'est toujours une institution publique "avec une large autonomie") par

arrêté et note de service pour mettre en fonctionnement officiellement. Comme cette ultime décision n'est pas encore connue, il vous en sera fait part au cours d'une prochaine réunion mais nous pouvons déjà vous informer qu'un courrier spécial commémorant la date officielle de mise en service sera émis et qu'une visite (vers 17 h.) sera organisée prochainement. Celui que cela intéresse doit dès maintenant s'inscrire auprès du comité pour permettre un tirage adéquat et un groupage afin que chacun puisse profiter au maximum des explications qui seront données à cette occasion.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

PHILIPS

Philips Industrial Electronics

256 64 16 S
512 128 32 64 21

S S S S

74210 74210 74210 74210

Code Inten. Clé de décodage